

OFFRE D'EMPLOI

INTITULE DU POSTE : ATTACHÉ.E A LA COMMUNICATION ET AUX RELATIONS PUBLIQUES

DATE DE MAJ : 04/09/2023

Calendrier de recrutement et modalités de candidature :

- CV et LM détaillée intégrant des éléments de contexte relatifs aux enjeux du poste à adresser par courriel à recrutement@lautrecanalnancy.fr avant le 29 septembre 2023 à midi
- Information adressée par courriel dans la journée du 3 octobre 2023 aux personnes retenues pour un entretien
- Jury de recrutement en présentiel à L'Autre Canal à Nancy le 6 octobre 2023 entre 13h et 18h
- Information à l'attention de la personne retenue au plus tard le 10 octobre 2023 au soir
- Poste à pourvoir dès que possible
- La politique d'embauche de L'Autre Canal vise à améliorer la représentation des personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs

Bilan d'activité 2022 de L'Autre Canal disponible sur demande à recrutement@lautrecanalnancy.fr

STRUCTURE EMPLOYEUSE

L'Autre Canal (LAC) est un **Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) dédié aux musiques actuelles et constitué à Nancy en 2007 par trois partenaires publics** : l'État/ministère de la culture/Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est, la Région Lorraine devenue Grand Est et la Ville de Nancy. Situé au cœur du quartier Rives-de-Meurthe à proximité de l'hyper centre, il est doté d'un équipement conçu par le cabinet Anne-Françoise Jumeau Architectes - Périphériques (propriété de la Ville de Nancy) comprenant une grande salle (1293 places), un club (351 places) et quatre studios de répétitions et d'enregistrement. Son action s'inscrit dans le quotidien, essentiellement dans ses murs mais aussi en divers lieux du territoire. **Disposant du label SMAC** (Scène de Musiques Actuelles) délivré par le ministère de la culture, L'Autre Canal déploie un projet artistique, culturel et territorial (PACT) dont les missions sont multiples et interdépendantes : **la diffusion** avec une centaine de concerts proposés annuellement et conjuguant têtes d'affiche et émergence notamment régionale ; **le soutien à la création** par la mise en œuvre régulière de résidences de création ou de production ; **l'accompagnement des pratiques musicales** au moyen de divers dispositifs de soutien au développement des artistes amateurs ou en voie de professionnalisation, de programmes de formations et par la mise à disposition des studios ; **l'action culturelle** par le déploiement de programmes d'éducation artistique et culturelle (EAC) à l'attention des habitants du territoire nancéen et de la jeunesse en particulier ; **la participation à la structuration de la filière musicale à l'échelle régionale et transfrontalière** par la contribution à de nombreux projets ambitieux intégrant la diversité des acteurs des musiques actuelles et par l'expérimentation de nouvelles pratiques professionnelles ; **l'action territoriale** par la mise en place de nombreux partenariats avec une diversité de structures du champ culturel mais aussi d'autres secteurs pour conforter l'attractivité de l'établissement sur son territoire et coconstruire des actions singulières et innovantes. **L'inclusion, l'égalité, la citoyenneté et l'écologie** (IECE) sont par ailleurs des axes prioritaires du PACT de LAC. Sur le plan de ses ressources, la structure compte 25 salariés, une 50aine d'intermittents du spectacle régulièrement mobilisés, une 30aine de bénévoles actifs et dispose d'un budget global de l'ordre de 3M€ annuels. Son organigramme est composé d'une direction et de trois pôles transversaux chacun dotés d'une direction de pôle : le pôle Ressources, Prospective et Innovation (RPI), le pôle Artistique, Culturel et Territorial (ACT) et le pôle Technique, Logistique et Organisation (TLO).

IDENTIFICATION DU POSTE

- > **Type de poste** : CDI de droit privé
- > **Catégorie d'emploi** : Non cadre
- > **Convention collective applicable** : CC nationale des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC)
- > **Filière** : Communication – Relations publiques – Action culturelle
- > **Positionnement conventionnel** : Groupe 6
- > **Quotité de temps de travail** : 100% (35 heures)
- > **Organisation** : Gestion horaire ; temps de travail annualisé

POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

- > **Pôle** : Ressources, Prospective, Innovation (RPI)
- > **Responsable hiérarchique direct** : Directeur du pôle RPI
- > **Responsable hiérarchique fonctionnel** : Responsable de la communication et des relations publiques
- > **Encadrement hiérarchique** : Non
- > **Encadrement fonctionnel** : Non

DEFINITION SYNTHETIQUE

Sous les responsabilités hiérarchique du directeur du pôle RPI et fonctionnelle du responsable de la communication et des relations publiques, l'attaché.e à la communication et aux relations publiques contribue à la mise en œuvre de la stratégie globale de communication et de relations publiques. Il.Elle est particulièrement mobilisé.e sur le volet numérique et assure la couverture image et journalistique des activités et de la vie de l'établissement. Il.Elle participe à la construction d'une forte visibilité de LAC et s'inscrit dans une recherche permanente de consolidation de son appropriation par une diversité d'utilisateurs et de publics.

DESCRIPTION DES MISSIONS

> Contribution à la mise en œuvre de la stratégie d'information et de communication de LAC*

- Contribuer à la conception du plan d'information et de communication de LAC et à son déploiement visant à valoriser l'ensemble des missions de service public de l'établissement à l'adresse des usagers, publics, partenaires et réseaux
- Participer à la modélisation de la saison de LAC à partir de marqueurs cohérents entre eux à développer (identification des temps forts, de la programmation estivale, des actions de diffusion hors concerts, de la programmation jeune public, de l'action culturelle, des pratiques amateurs, de l'accompagnement, de la structuration de la filière, des actions hors les murs...)
- Concevoir, actualiser régulièrement et diffuser l'ensemble des supports, réseaux et outils d'information et de communication de LAC (physiques et numériques) dans une démarche combinant visibilité renforcée de l'établissement, cohérence globale et optimisation, en complémentarité de l'action du responsable de la communication en la matière
- Participer activement à faire vivre le blog de LAC selon les orientations arrêtées le concernant
- Formaliser et assurer le suivi de la revue de presse de l'établissement
- Contribuer aux tâches liées aux insertions publicitaires et promotionnelles sur les réseaux et dans la presse
- Assurer/coordonner une couverture photos, audios et vidéos permanente de l'ensemble des activités de LAC, de la vie du lieu et de son fonctionnement, ainsi que leur traitement, montage, diffusion et valorisation
- S'impliquer dans la production de contenus vidéos visant à valoriser des dispositifs ou des missions de LAC et assurer leur promotion et leur diffusion
- Assurer le renforcement de la visibilité de l'établissement et de son projet sur le web (site et réseaux sociaux) et de la stratégie de communication digitale
- Contribuer à une démarche de valorisation publique (voire d'action culturelle) des contenus communicationnels produits ou commandés par LAC (photos notamment)
- Participer à la mise en œuvre d'une décoration et d'une signalétique du lieu dans une démarche d'amélioration des conditions d'accueil des usagers et de renforcement de la convivialité de l'établissement

> Contribution à la mise en œuvre des relations publiques de LAC*

- S'impliquer dans la structuration et la mise en œuvre d'une démarche de relations publiques innovante au sein de l'établissement
- Participer à la constitution d'un fichier contacts global organisé au sein d'un outil dédié et régulièrement mis à jour capitalisant sur ceux compilés par les salariés et à complémentariser conséquemment
- Participer à l'organisation de temps de rencontres réguliers visant à valoriser les missions et actions de LAC à l'adresse des médias, des partenaires, des structures et habitants du territoire
- Contribuer à la gestion de l'ensemble des invitations protocolaires ou partenariales diffusées par l'établissement
- Contribuer à la formaliser des outils permettant de renforcer les partenariats à l'adresse du secteur privé et accompagner l'ensemble des démarches liées

> Suppléances

- Assurer la suppléance à l'attaché à l'accueil en matière de billetterie et d'accueil téléphonique en cas de besoin
- Assurer l'accueil des studios selon le planning mis en place

> Coopération étroite avec les autres missions du pôle RPI et celles des autres pôles de LAC

- Contribuer à la formalisation du PACT de LAC
- Prendre pleinement en compte les chantiers IECE dans le pilotage des missions
- Assurer une veille permanente en matière de communication et de RP afin d'expérimenter de nouvelles modalités d'action pour amplifier les personnes/publics touchés et la visibilité de LAC
- S'impliquer dans l'ensemble des instances, chantiers transversaux et temps forts relevant du pôle RPI
- S'impliquer dans les dynamiques d'innovation impulsées par LAC afin de faire de l'établissement un espace d'expérimentation, de recherche et d'anticipation de nouvelles modalités d'action dans le champ des musiques actuelles

> Fonctionnement général

- Rendre compte régulièrement concernant la conduite de la mission à l'attention de la direction de pôle et du responsable de la communication et des relations publiques
- Participer aux divers temps de travail collectifs de LAC
- Contribuer à la bonne gestion des données physiques et numériques de la structure (classement et archivage, base contacts commune...)
- Participer au suivi de réseaux et d'organismes professionnels
- Contribuer à la formalisation du bilan annuel de l'activité de la structure et à l'évaluation qualitative et quantitative du projet de LAC
- Contribuer à une bonne gestion collective du bâtiment et des matériels (entretien, rangement...)
- Contribuer à l'amélioration permanente et à l'adaptabilité du fonctionnement général de la structure

* Sous la responsabilité fonctionnelle du responsable de la communication et des relations publiques

RELATIONS DE TRAVAIL

> **Internes** : Salariés, administrateurs et bénévoles de L'Autre Canal

> **Externes** : Services de presse, partenaires publics et privés, prestataires, fournisseurs, services des partenaires publics constituant l'EPCC, réseaux professionnels, structures culturelles et autres du territoire...

COMPETENCES NECESSAIRES

> **Savoir** : Compétences dans les secteurs de l'information et de la communication, de la culture et des musiques actuelles en particulier, connaissance du territoire et de la diversité de ses acteurs territoriaux, appétence pour l'intérêt général, compétences d'animation, maîtrise des techniques journalistiques, du web et des outils informatiques, des logiciels métiers (PAO, montage son et vidéo notamment) et des réseaux sociaux

> **Savoir-faire** : sens de l'organisation, autonomie, rigueur, anticipation, capacité de prise d'initiatives, aptitude au travail en mode projet et en intelligence collective, capacités rédactionnelles, analytiques, de gestion et d'évaluation

> **Savoir-être** : Esprit de coopération et sens du collectif, dynamisme, bonne communication, disponibilité, maîtrise et contrôle de soi, gestion des imprévus, capacité de concentration, réactivité, adaptabilité, créativité, engagement et posture positive

CONDITIONS D'EXERCICE

> **Prérequis** : Formation dans le domaine de la communication, du journalisme ou des relations publiques Permis B recommandé

> **Outils de travail** : ordinateur portable, ligne téléphonique professionnelle, logiciels métiers

> **Contraintes liées au poste** : travail possible en soirée et le week-end, déplacements possibles à l'échelle régionale

> **Lieu de travail** : L'Autre Canal, 45 Bd d'Austrasie, 54000 Nancy, France ; bureau en configuration open-space

> **Télétravail** : 2 jours hebdomadaires possibles en fonction du caractère télétravaillable des missions à partir de 4 mois d'ancienneté